

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES **DU MAIRE**

Le maire de la commune de TALLENDE (Puy de Dôme)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2211-1, 2213-1, 2213-2,

Vu le code de la route,

En raison de travaux de réalisation du changement d'un cadre de chambre Télécom sous chaussée, route de Clermont (face au n° 18), par l'entreprise SMTC, rue sous le Tour 63800 LA ROCHE-NOIRE, du 19 avril au 19 mai 2023.

Article 1

La circulation sera alternée, par la mise en place de feux tricolores au droit du chantier, durant 1 à 2 jours dans cette période.

Article 2

Le stationnement, le passage piéton seront interdits dans la partie concernée. Le trottoir sera neutralisé.

Article 3

La pré-signalisation et la signalisation nécessaires pour permettre l'application de la présente décision seront mise en place.

Article 4

Ampliation de cet arrêté sera transmise à la brigade de gendarmerie de ROMAGNAT.

Fait à Tallende, le 12 avril 2023

L'Adjoint délégué,

Patrick MARCHAT

